

# Dossier de prélèvements de lingettes surfacique zone publique

GARE SNCF PARIS AUSTERLITZ

85 QUAI D'AUSTERLITZ

75013 PARIS



Date de création du dossier : 25/06/24

A partir des documents transmis par : le donneur d'ordre

Nom de l'opérateur : Julien Courtoisier

## Rapport de contrôle plomb d'empoussièrement surfacique Pendant travaux

Code du travail, art. L. 4121-1 à 3, L. 4531-1 et D. 4152-10 – R. 4412-40 et R. 4412-59  
 Méthodologie et seuil de concentration de plomb définis par l'arrêté du 12 mai 2009 (Contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'article L. 1334-2 du Code de la Santé Publique) et la norme NF X 46-032 « Diagnostic plomb – Méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol »  
 Guide INRS ED 909 : intervention sur les peintures contenant du plomb – Prévention des risques professionnels  
 Méthodologie test de mesure du plomb dans les poussières sur support.

|   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|--|
| Désignation du bien   | Adresse : Gare d'Austerlitz<br>85 Quai d'Austerlitz– 75013 PARIS  |   | Etages : RDC, R+2,<br>Type ERP: Gares bailment transit<br>N° UT .....: NC<br>N° cadastral .....: NC |  |
| Description générale  | Gare d'Austerlitz<br>Bâtiment Transit « zone MGA »<br>Prélèvements à l'intérieur de la zone publique  |   |   |  |
| Propriétaire ou exploitant  | SNCF<br>Gares et CONNEXIONS 16 Avenue d'Ivry 75013<br>75013 PARIS   |   |   |  |
| CHSCT   | Sans objet  |   |   |  |
| Commanditaire   | SNCF<br>Gares et CONNEXIONS<br>16 Avenue d'Ivry 75013<br>75013 PARIS  | Références<br>S.O.  | Lettre de commande du :<br>Cahier des charges : S.O.  |  |
| Diagnostiqueur  | Nom, prénom : <b>Julien Courtoisier</b><br>N° certificat de qualification : <b>DTI1906</b><br>Date d'obtention : <b>03/10/2022</b><br>Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :<br><b>DEKRA CERTIFICATION - 5, avenue Garlande - 92220 BAGNEUX</b><br>Compagnie d'assurance : AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE -<br>4 rue Jules Lefèvre 75426 PARIS CEDEX<br>N° de contrat d'assurance et date de validité :<br>XFR0050627LI du 01/01/2022 au 31/12/2022<br>XFR0048625FI du 01/01/2022 au 31/12/2022 |   |   |  |
| Laboratoire d'analyse   | FLASH LAB -1, chemin de Saulxier - 91160 Longjumeau<br>Tél. : 01 76 91 22 72 - E-mail : serviceclient@flashlab.fr   |   |   |  |
| Date du diagnostic<br>25-06-2024  | Accompagnateur : Néant<br>Assistant DEP Pôle Travaux  |   | Date du rapport : 27/06/2024  |  |
| Ce rapport original de pages ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle. |   | Diagnostiqueur : <b>Julien Courtoisier</b><br><b>Nota : Le technicien ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.</b> |   |  |

### CONDITIONS DE REALISATION



## Locaux visités et non visités

| Liste des locaux non visités                  | Motif ayant empêché la visite |
|---|-------------------------------|
| Tout autre excepté ceux cités dans le rapport | Néant                         |

## Méthodologie

### Identification du bien objet de la mission

L'auteur identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

### Identification des locaux et les travaux prévus

- Travaux : Travaux sur la toiture de la gare à proximité du bâtiment Transit.  
Par local, on entend toute pièce et par extension : appentis, placards, couloirs, halls d'entrée, paliers, parties de cage d'escalier situées entre deux paliers. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.
- Locaux, méthode :  
L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visités, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités.  
Il réalise un croquis lisible de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis le nom de chaque local.

### Méthode de Prélèvement des poussières présentes au sol

(Application arrêté du 12 Mai 2009 et norme NFX 46-032)

Les prélèvements de poussières sont réalisés suite au nettoyage à l'issue des travaux, après un délai d'une heure. Un échantillon est prélevé dans chaque local traité à l'endroit du sol le plus approprié, en fonction des unités de diagnostics ayant fait l'objet de travaux. En cas de revêtements de sol de natures différentes pour un même local, un échantillon est prélevé pour chaque revêtement.

Le prélèvement des poussières au sol est effectué par essuyage d'une surface d'un dixième de mètre carré à l'aide d'une lingette humidifiée ne contenant ni détergent ni plomb. La lingette est passée sur la surface délimitée au moins 2 fois, dont la seconde perpendiculairement à la première, et ce, en utilisant au fur et à mesure, chaque face de la lingette afin de recueillir le maximum de poussière.

Une fois le prélèvement réalisé, la lingette est placée dans un flacon en matériau exempt de plomb et incassable, de taille adaptée à la lingette. Le flacon est ensuite refermé hermétiquement et étiqueté en précisant le numéro d'échantillon, l'adresse du logement, le type de support prélevé et la localisation du prélèvement.

Toutes les précautions d'hygiène sont prises pour éviter l'interférence ou la contamination du prélèvement.

### Analyse de la concentration en plomb par un laboratoire compétent

Le plomb des poussières est dosé après extraction acide (acide chlorhydrique 0,15 N) et action mécanique (agitation manuelle puis 15 minutes dans une cuve à ultrasons) puis après contact 24 heures. Les résultats sont exprimés en microgrammes par mètre carré de surface. Par analogie à l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle après travaux en présence de plomb, **un prélèvement est déclaré positif lorsque sa teneur en plomb est strictement, supérieure à 1000 µg/m<sup>2</sup>**

### Méthode de prélèvement des poussières présentes sur des supports autres que les sols

(Application non normé a but informatif)

#### Objectif :

Cette partie méthodologique, différente de celle indiquée en 2.2.1 ci-dessus, est issue de besoin de contrôle de dissémination de particule dans divers locaux non concernés par les travaux et sur des supports autres que les sols ou surfaces planes et horizontales.

#### Méthode :



Les supports testés ne correspondant pas à des surfaces tel que défini dans la norme NFX 46-032 ; les résultats de ces analyses qui en sont issus, ne peuvent donc pas être lus, compris avec les mêmes critères et doivent être retranscrits et interprétés différemment. Il a été convenu de procéder de façon identique à la méthode normée à savoir par essuyage de ces supports concernés sur leurs surfaces avec les deux faces de la lingette par support, sans toutefois de notion de surface ni de passage croisé perpendiculaire. De façon identique ensuite, une fois le prélèvement réalisé, la lingette est placée dans un flacon en matériaux exempts de plomb et incassables, de taille adaptée à la lingette. La flacon est ensuite refermé hermétiquement et étiqueté en précisant le numéro d'échantillon, l'adresse du logement, le type de support prélevé et la localisation du prélèvement. Toutes les précautions d'hygiène sont prises pour éviter l'interférence ou la contamination du prélèvement.

#### Analyse de la concentration en plomb par un laboratoire compétent

Même type de procédure que dans le paragraphe 2.2.1 à savoir que le plomb des poussières est dosé après extraction acide (acide chlorhydrique 0,15 N) et action mécanique (agitation manuelle puis 15 minutes dans une cuve à ultrasons) puis après contact 24 heures.

Ce résultat recueillis, correspond à la quantification de particules de plomb contenu sur la lingette. **Ce résultat quantifié du laboratoire est exprimés en microgrammes par support ( $\mu\text{g}/\text{support}$ ).**

**Nota : La restitution des résultats du laboratoire dans nos tableaux dans le rapport, se fera non pas avec la valeur mesuré par le laboratoire, mais en présence ou absence, si le résultat est supérieur ou égal à la limite de détection ( $20 \mu\text{g}/\text{support}$ ) du laboratoire.**

#### **Documents fournis par le client ou disponibles le jour de la visite**

##### Les documents suivants nous ont été remis par le propriétaire (ou son mandataire) :

- Plans et localisations des prélèvements antérieurs
- Plan de prévention / ICP

#### **RESULTATS DETAILLES**

| LOCAL | N° de lot de fabrication de la lingette | N° du prélèvement de poussière | Résultats en $\mu\text{m} / \text{m}^2$ | Visuel | Zone Public ou travailleur |
|-------|---|--------------------------------|---|--------|----------------------------|
|       |   | TEST                           | <1,00 $\mu\text{g}/\text{support}$      |        |                            |





|  |                                  |           |                              |  |                 |
|--|----------------------------------|-----------|------------------------------|--|-----------------|
| <p>Hall<br/>Museum</p>                         | <p>N° de LOT<br/>07749191223</p> | <p>P1</p> | <p>96,0 µg/m<sup>2</sup></p> |   | <p>Publique</p> |
| <p>Hall<br/>Museum –<br/>Main<br/>courante</p> | <p>N° de LOT<br/>07749191223</p> | <p>P2</p> | <p>16,0 µg/m<sup>2</sup></p> |  | <p>Publique</p> |



Hall  
Museum –  
Main  
courante

N° de LOT  
07749191223

P3

36,0 µg/m<sup>2</sup>



Publique



Centre de transit - sur un banc

N°de LOT  
07749191223

P4

48,0 µg/m<sup>2</sup>



Publique

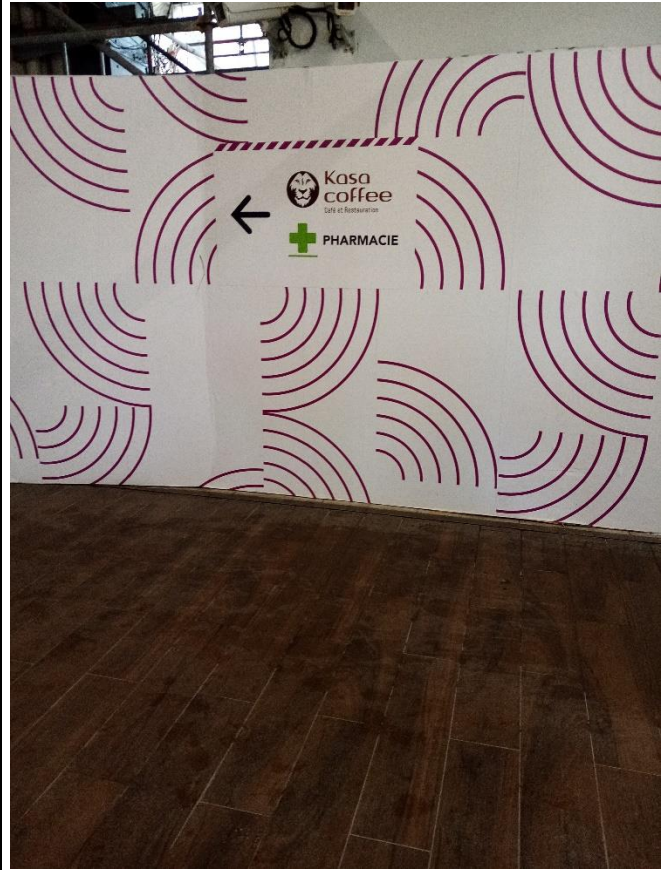


Centre de transit - au sol

N°de LOT  
07749191223

P5

156,0 µg/m<sup>2</sup>



Publique





Salon  
Grand  
voyageur -  
Au sol

N°de LOT  
07749191223

P6


39,6  $\mu\text{g}/\text{m}^2$



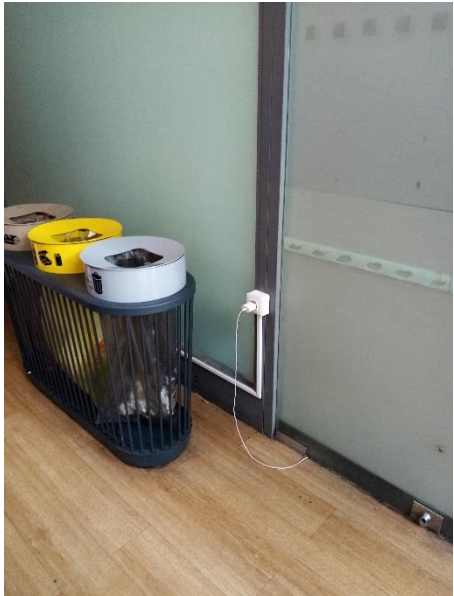


Publique



|                                      |                                 |           |                              |   |                 |
|--------------------------------------|---------------------------------|-----------|------------------------------|---|-----------------|
| <p>Quai transversal<br/>- au sol</p> | <p>N°de LOT<br/>07749191223</p> | <p>P7</p> | <p>81,6 µg/m<sup>2</sup></p> |  | <p>Publique</p> |
|--------------------------------------|---------------------------------|-----------|------------------------------|---|-----------------|

| LOCAL  | N° de lot de fabrication de la lingette | N° du prélèvement de poussière | Résultats µg/m <sup>2</sup>  | Visuel   |                 |
|--|---|--------------------------------|------------------------------|--|-----------------|
| <p>Quai transversal<br/>-automate<br/>SNCF</p> | <p>N°de LOT<br/>07749191223</p>         | <p>P8</p>                      | <p>49,2 µg/m<sup>2</sup></p> |  | <p>Publique</p> |



|   |                         |     |                               |  |          |
|---|-------------------------|-----|-------------------------------|--|----------|
| Salon Grand voyageur - Au sol               | N°de LOT<br>07749191223 | P9  | 68,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |    | Publique |
| Cours Seine - à proximité de l'entrée       | N°de LOT<br>07749191223 | P10 | 74,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |   | Publique |
| Hall Seine - a proximité palissade chantier | N°de LOT<br>07749191223 | P11 | 71,2 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ |  | Publique |





|  |                                 |            |                               |  |                 |
|--|---------------------------------|------------|-------------------------------|--|-----------------|
| <p>Hall Seine - Banc</p>                   | <p>N°de LOT<br/>07749191223</p> | <p>P12</p> | <p>57,2 µg/m<sup>2</sup></p>  |   | <p>Publique</p> |
| <p>Billetterie - Salle des ventes SNCF</p> | <p>N°de LOT<br/>07749191223</p> | <p>P13</p> | <p>100,4 µg/m<sup>2</sup></p> |  | <p>Publique</p> |





|                                       |                                 |            |                               |  |            |
|---------------------------------------|---------------------------------|------------|-------------------------------|--|------------|
| <p>Billetterie - Back office</p>      | <p>N°de LOT<br/>07749191223</p> | <p>P14</p> | <p>84,0 µg/m<sup>2</sup></p>  |    | <p>ERT</p> |
| <p>Cours Seine -<br/>Entrée Métro</p> | <p>N°de LOT<br/>07749191223</p> | <p>P15</p> | <p>149,2 µg/m<sup>2</sup></p> |   |            |
| <p>Cour Museum -<br/>Entrée Métro</p> | <p>N°de LOT<br/>07749191223</p> | <p>P16</p> | <p>119,6 µg/m<sup>2</sup></p> |  |            |



Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000  $\mu\text{g}/\text{m}^2$ . La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

**Nota** : Les Barres, lisses, Moises, n'ont pas été relevées sur une surface de 0.1  $\text{m}^2$ , Ce résultat recueillis, correspond à la quantification de particules de plomb contenu sur la lingette. Ce résultat quantifié du laboratoire est exprimés en microgrammes par support ( $\mu\text{g}/\text{support}$ ), et à partir de 1  $\mu\text{g}/\text{support}$ , le résultat est considéré positif.

**En conclusion pour une cohérence de lectures, ce quantitatif sera interprété en microgrammes par mètre carrés ( $\mu\text{g}/\text{m}^2$ )**

#### **4. PLANS / CROQUIS**





## ANNEXE 1 : PROCES VERBAUX D'ANALYSE

**En Annexes**



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-001

Date de réception : 25/06/2024  
Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement TEST  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation TEST  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | <1,00    | µg/support |                                |

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-002 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P01  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Hall Mueum-Entrée  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 9,60     | µg/support |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 96,0 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-003 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P02  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Hall Museum - Sur une main courante  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 1,60     | µg/support |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 16,0 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-004 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P03  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Hall Museum - Sur une main courante  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 3,60     | µg/support |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 36,0 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique





DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-005 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P04  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Centre de transit - sur un banc  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 4,80     | µg/support |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 48,0 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-006 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P05  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Centre de transit - au sol  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 15,6     | µg/support |                                |

**Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 156,0 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)**

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-007 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P06  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Salon Grand voyageur - banc  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat    | Unité             | Méthode                        |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |             |                   | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | <b>3,96</b> | <b>µg/support</b> |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 39,6 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-008 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P07  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Quai transversal - au sol  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat    | Unité             | Méthode                        |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |             |                   | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | <b>8,16</b> | <b>µg/support</b> |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 81,6 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-009 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P08  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Quai transversal -automate SNCF  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat    | Unité             | Méthode                        |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |             |                   | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | <b>4,92</b> | <b>µg/support</b> |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 49,2 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique





DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-010 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P09  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Salon Grand voyageur - Au sol  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 6,80     | µg/support |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 68,0 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-011 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P10  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Cours Seine - a proximité de l'entrée  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 7,48     | µg/support |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 74,8 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-012 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P11  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Hall Seine - proximité palissade chantier  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat    | Unité             | Méthode                        |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |             |                   | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | <b>7,12</b> | <b>µg/support</b> |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 71,2 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-013

Date de réception : 25/06/2024  
Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P12  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Hall Seine - Banc  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 5,72     | µg/support |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 57,2 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-014 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P13  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Billetterie - Salle des ventes SNCF  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 10,0     | µg/support |                                |

**Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 100,4 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)**

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique





DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-015 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P14  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Billetterie - Back office  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 8,40     | µg/support |                                |

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 84,0 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-016 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P15  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Cours Seine - Entrée Métro  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat    | Unité             | Méthode                        |
|--|-------------|-------------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |             |                   | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | <b>14,9</b> | <b>µg/support</b> |                                |

**Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 149,2 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)**

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



DEKRA IDF NORD  
Jean-Charles BALTIMORE  
Rue de la Boursidière  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

## RAPPORT D'ESSAI N°24ENV004900-26062024-151412 du 26/06/2024 à 15:14

### ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV004900 Date de réception : 25/06/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV004900-017 Date d'analyse : 26/06/2024

#### DONNEES CLIENTS

Référence dossier E5073704-2401  
Référence prélèvement P16  
Date de prélèvement 25/06/2024  
Nature du prélèvement LINGETTES  
Localisation Cour Museum - Entrée Métro  
Adresse du site ZONE PUBLIQUE - LINGETTES GARE PARIS AUSTERLITZ  
Surface essuyée 0,100 m<sup>2</sup>

#### RESULTATS

| Analyse  | Résultat | Unité      | Méthode                        |
|--|----------|------------|--------------------------------|
| Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES |          |            | NF X 46-032<br>NF EN ISO 11885 |
| # Plomb acido-soluble                                      | 12,0     | µg/support |                                |

**Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 119,6 µg/m<sup>2</sup> (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)**

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m<sup>2</sup>. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique

